

Liste de vérification de l'enseignant

Évaluation de la Nouvelle-Écosse de 2023–2024 :

Lecture, Écriture et Mathématiques en 8^e année (LEM8) (du 21 mai à 4 juin 2024)

Le coordinateur des évaluations de votre école vous a remis le Guide d'Information ainsi que le Guide de déroulement des Évaluations de la Nouvelle-Écosse avant la tenue de l'évaluation. Les enseignants du cours d'Anglais recevront les cahiers des élèves lors de la matinée du déroulement de cette évaluation dans votre école.

Avant l'évaluation (LE8 : enseignants de français ; M8 : enseignants de mathématiques)

LE8	M8	Tâche
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Se familiariser avec le document <i>Guide d'information des Évaluations de la Nouvelle-Écosse</i> et en particulier la section des adaptations permises au cours du déroulement.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suivre strictement les textes et les instructions cités dans le <i>Guide de déroulement</i> pour faire passer l'évaluation. Ce guide se retrouve aussi en ligne à l'adresse suivante : https://plans.ednet.ns.ca/annee8/documents
<input type="checkbox"/>	s. o.	Distribuer aux élèves les dépliants d' <i>Information pour les parents et les tuteurs</i> pour les apporter à la maison, une semaine avant l'évaluation.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Distribuer et faire avec les élèves les <i>Échantillons de questions</i> dans les semaines précédant l'évaluation afin de leur permettre de se familiariser avec le format et le genre de questions qu'ils trouveront dans l'évaluation. Ces échantillons se trouvent sur le site Web http://plans.ednet.ns.ca/annee8/documents .
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces Échantillons de questions sont également inclus sur la plateforme d'évaluation de la Nouvelle-Écosse : lecture à voix haute (LVH-ENE) pour les élèves inscrits, et qui utilisent cette dernière régulièrement en salle de classe. Il est important d'offrir à ces élèves l'opportunité de faire les Échantillons de questions à l'aide de la plateforme de lecture à voix haute afin qu'ils aient l'occasion de se familiariser avec la plateforme de LVH-ENE avant l'évaluation (voir l'Annexe dans le Guide d'Information).
<input type="checkbox"/>	s. o.	Les élèves ont le droit d'utiliser les livres de référence suivants sous format imprimé et sous format électronique, si disponibles : dictionnaires de définitions, dictionnaires des synonymes ou de cooccurrences, Bescherelle et grammaires, mais cela uniquement pendant les volets de littératie, de lecture et d'écriture des évaluations. Les livres de référence sont interdits lors des volets de mathématiques des évaluations. Les appareils électroniques personnels ne sont toutefois pas autorisés pendant les évaluations. Cependant, et cela uniquement pour les évaluations en littératie/lecture et écriture, les élèves peuvent se relayer pour utiliser un appareil qui sera surveillé par un enseignant (ordinateur, Chromebook, iPad, etc.) afin de pouvoir avoir accès aux dictionnaires, aux thésaurus ainsi qu'aux Bescherelle et grammaires électroniques en ligne. Ces ressources électroniques doivent être utilisées sur un écran d'ordinateur suffisamment grand pour être bien visible par l'enseignant.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8^e année (lecture et écriture) : s'assurer que les élèves ont accès au matériel suivant : <ul style="list-style-type: none"> • crayon • gomme à effacer • livres de référence : soit dictionnaire des définitions, des synonymes, des cooccurrences ; grammaire ; Bescherelle... 8^e année (mathématiques) : s'assurer d'avoir le matériel de manipulation requis suivant : <ul style="list-style-type: none"> • crayons, gomme à effacer, règle métrique et papier calque pour chaque élève • carreaux algébriques (au moins un ensemble pour chaque élève) • ensembles de cercles fractionnaires, de bandes fractionnaires, de blocs-formes ou des réglettes Cuisenaire (au moins un ensemble pour chaque élève, au besoin)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Organiser la salle de classe de façon que : <ul style="list-style-type: none"> • les élèves puissent faire l'évaluation de façon isolée ; • les élèves puissent avoir accès aux dictionnaires, Bescherelle et aux grammaires (en version papier et non électronique) seulement durant l'évaluation en lecture et en écriture (Jour 1 et Jour 2) ; • toutes les ressources concernant la lecture, l'écriture et les mathématiques se trouvant sur les murs ou sur les bureaux (telles que les affiches et tableaux) puissent rester en place. Toutefois, les tables d'addition, de soustraction et de multiplication devront être retirées. Ne remettez pas de vieux ou nouveaux matériaux de ressource mathématiques sur les murs. • les élèves puissent avoir accès à une calculatrice standard ou scientifique (qui ne fait pas partie d'un téléphone intelligent ou tout autre outil technologique) seulement le Mathématiques Jour 2 de l'évaluation ; • les élèves qui ont terminé leur travail aient un livre en main ou l'occasion d'accomplir une activité silencieuse. L'usage d'appareils électroniques n'est pas considéré comme étant acceptable pour une telle activité silencieuse.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'assurer qu'il y a un cahier pour chaque élève de la classe. Utiliser un cahier non personnalisé pour les élèves qui n'ont pas de cahier portant leur nom ; ne pas utiliser le cahier d'un élève qui ne participe pas à l'évaluation ou qui n'est pas inscrit dans votre école. Écrire le nom complet de l'élève, sa date de naissance et son numéro d'identification provincial sur la page couverture du cahier non personnalisé.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Confirmer l'état de participation des élèves qui ont un plan de programme individualisé (PPI) dans la matière évaluée (au moment de la date du déroulement de l'évaluation). Ces élèves pourraient être admissibles ou non à l'évaluation conformément à la décision prise par l'équipe de planification pour l'élève. Remplir les informations au dos du cahier de ces élèves, s'il y a lieu. (Pour plus de détails, voir le document Guide d'information des Évaluations de la Nouvelle-Écosse.)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'assurer qu'on est bien préparé pour les élèves qui auront besoin de certaines adaptations signalées dans TIENET pendant l'évaluation. (Pour plus de détails, voir le document <i>Guide d'information</i> , section « Admissibilité, exemptions et adaptations ».)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'assurer que la direction ou le coordinateur des évaluations de l'école a fait le nécessaire pour les élèves qui ne participent pas à l'évaluation (ex. : élèves non inscrits, mais dans une classe combinée, élèves ayant un PPI dans la matière évaluée et ne participant pas à l'évaluation). (Pour plus de détails, voir le document <i>Guide d'information des Évaluations de la Nouvelle-Écosse</i> .)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conserver les cahiers dans un endroit sécurisé en tout temps.

Pendant l'évaluation

LE8	M8	Tâche
<input type="checkbox"/>	s. o.	Faire passer les sections de Lecture et Écriture de l'évaluation selon les instructions et les textes de l'enseignant indiqués dans le <i>Guide de déroulement</i> . Ce guide se trouve aussi sur https://plans.ednet.ns.ca/annee8/documents <ul style="list-style-type: none"> Il y aura une pause d'étirement de 5 à 15 minutes entre les deux volets comme indiqué dans le Guide de déroulement (la durée de la pause est à la discrétion de l'enseignant). Les élèves ne doivent pas commencer l'épreuve d'écriture avant d'avoir profité de la pause d'étirement. Après cette pause, les élèves pourront discuter brièvement (entre 3 et 5 minutes) avec leurs pairs ou en groupe classe de la tâche d'écriture à accomplir avant de commencer leur planification personnelle de la rédaction de leur texte.
s. o.	<input type="checkbox"/>	Faire passer la section de Mathématiques de l'évaluation selon les instructions et les textes de l'enseignant indiqués dans le <i>Guide de déroulement</i> . Ce guide se trouve aussi sur https://plans.ednet.ns.ca/annee8/documents <ul style="list-style-type: none"> Il y aura une pause d'étirement de 5 à 15 minutes entre les deux volets de l'évaluation comme indiqué dans le Guide de déroulement (la durée de la pause est à la discrétion de l'enseignant).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indiquer la participation ou la présence des élèves pour chaque jour de l'évaluation. Lorsqu'un élève est absent, il doit faire la même partie de l'évaluation que les autres élèves à son retour à l'école. Les élèves qui étaient absents ne doivent faire qu'une séance de l'évaluation par jour (Jour 1 ou Jour 2) lors de la session de rattrapage. Tous les jours de l'évaluation doivent être faits.

Après l'évaluation

LE8	M8	Tâche
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'il y a lieu, remplir le dos du cahier de l'élève pour les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Section 1 : Participation des élèves qui suivent un plan de programme individualisé (PPI) Section 2 : L'élève a utilisé des adaptations figurant dans TIENET lors de l'évaluation (notez seulement les adaptations utilisées lors de cette évaluation) Section 3 : L'élève n'a pas fait l'évaluation (pour des raisons autres que le PPI)
<input type="checkbox"/>	s. o.	Imprimer le travail écrit des élèves qui ont utilisé un dispositif technologique. S'assurer que le nom de l'élève et son numéro d'identification provincial sont inclus sur chacune des copies des tâches d'écriture. Placer les copies imprimées des écrits de l'élève à l'intérieur de la couverture avant du cahier d'évaluation de l'élève. Assurez-vous que les fichiers électroniques des écrits des élèves sont supprimés de tous les emplacements une fois imprimés.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Organiser, en collaboration avec le coordinateur des évaluations de l'école, une séance de rattrapage avant ou au plus tard le 4 juin 2024 pour les élèves qui étaient absents lors de l'évaluation. Les élèves qui étaient absents ne doivent faire qu'une partie par jour. Les six jours de l'évaluation (LE8, M8, RW8) doivent être complétés par l'élève. S'assurer que le dos du cahier reflète le statut de la participation de l'élève.
<input type="checkbox"/>	s. o.	Les enseignants de français doivent remettre les documents suivants au coordinateur des évaluations de l'école immédiatement après Lecture et écriture Jour 2 de l'évaluation de lecture et écriture : <ul style="list-style-type: none"> Tous les cahiers des élèves (ceux qui sont complets, ceux qui sont inutilisés et les cahiers présentés sous un format différent). S'assurer d'avoir bien fourni les informations nécessaires au dos du cahier des élèves qui n'ont pas fait une partie ou l'ensemble de l'évaluation, des élèves qui suivent un plan de programme individualisé PPI et des élèves qui ont utilisé des adaptations indiquées dans TIENET pendant l'évaluation.
s. o.	<input type="checkbox"/>	Les enseignants de mathématiques doivent remettre les documents suivants au coordinateur des évaluations de l'école après Mathématiques - Jour 2 de mathématiques de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Tous les cahiers des élèves (ceux qui sont complets, ceux qui sont inutilisés et les cahiers présentés sous un format différent). S'assurer d'avoir bien fourni les informations nécessaires au dos du cahier des élèves qui n'ont pas fait une partie ou l'ensemble de l'évaluation, des élèves qui suivent un plan de programme individualisé PPI et des élèves qui ont utilisé des adaptations indiquées dans TIENET pendant l'évaluation.

Merci d'avoir pris le temps d'assurer le bon déroulement de cette évaluation et de renvoyer tous les documents requis au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.